

# Chapitre 1

## Audits d'états financiers – Messages clés de la vérificatrice générale

### **Contenu**

Résumé.....	7
Introduction.....	9
Remerciements.....	13
Tableau des constatations et observations clés.....	14
Recommandations et réponses .....	18



# Volume sur les audits d'états financiers

Rapport de la vérificatrice générale – Volume III – décembre 2019

## Nos constatations

### Excédent annuel, dette nette et état de la situation financière de la province de 2019

- L'excédent annuel a été de 73 millions de dollars, et la dette nette a augmenté de 33 millions de dollars en 2019
- La dette nette se situe maintenant à 14 milliards de dollars
- **Le gouvernement est encouragé d'établir des cibles pluriannuelles de réduction de la dette nette ou des cibles pour le rapport entre la dette nette et le PIB**

### Résultats de notre audit de la province du Nouveau-Brunswick

- Préoccupés par la capacité d'Énergie NB d'autofinancer ses activités
- Plusieurs systèmes de TI clés sont désuets et la province est en train de les remplacer

### Engagements financiers futurs

- Les états financiers indiquent 5,5 milliards de dollars en dépenses engagées à l'avenir
- La Loi sur l'administration financière est désuète et le Bureau du contrôleur devrait prendre l'initiative de la faire changer

### Transparence de l'information financière

- Un milliard de dollars en dépenses fiscales ne font pas l'objet d'un examen de routine par les législateurs
- Aucune directive pour l'examen, l'approbation et la présentation de rapports en matière de programmes de dépenses fiscales
- Des catégories non descriptives comme « autres » et « général » sont utilisées dans les états financiers consolidés de la province

### Endettement des gouvernements locaux

- Les gouvernements locaux ont des dettes de 950 millions de dollars garanties par la province

### Évaluations foncières

- Préoccupés par les faiblesses relevées
- Huit recommandations pour améliorer les processus portant sur le contrôle de la qualité, les évaluations de masse, l'examen du travail des évaluateurs et l'examen de l'accès au système

### Sites contaminés

- Les rapports techniques sont désuets pour appuyer le passif de 44 millions de dollars au titre des sites contaminés
- La province risque d'avoir à assainir les contaminants laissés par les locataires si ces derniers n'ont pas une assurance ou une sûreté financière (nantissement) actualisée en vigueur

## Audits d'états financiers – Messages clés de la vérificatrice générale

### *Introduction*

**1.1** Le présent volume de mon rapport traite de points découlant des audits des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick (la province) et de ses organismes de la Couronne pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

### *Opinion sans réserve (favorable) émise le 12 septembre 2019*

**1.2** Le 12 septembre 2019, j'ai signé avec plaisir une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés de 2019 de la province. Une opinion sans réserve, aussi appelée « opinion favorable », indique que les états financiers consolidés de la province sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### *La VG encourage le gouvernement à établir des cibles pour la dette nette*

**1.3** Je trouve à nouveau encourageants les indices de progrès financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2019, car la province a enregistré :

- un excédent annuel de 73 millions de dollars, le deuxième excédent consécutif;
- une hausse de la dette nette de 33 millions de dollars.

**1.4** Encore une fois, nous encourageons la province à établir des cibles pluriannuelles de réduction de la dette nette ou des cibles pour le rapport entre la dette nette et le PIB, puisque la dette nette a atteint 14 milliards de dollars en 2019.

### *Résultats encourageants, mais l'excédent est faible par rapport aux recettes et aux charges*

**1.5** Ces résultats sont encourageants, mais il est nécessaire de faire une mise en garde puisque le faible excédent annuel provient principalement d'une hausse des recettes fiscales et des transferts du gouvernement fédéral. Des augmentations correspondantes des charges pendant l'exercice ont empêché la province de dégager un excédent annuel plus élevé.

**1.6** À mon avis, pour que la province améliore sensiblement sa situation financière, elle devra trouver une façon de freiner les dépenses à l'avenir, d'envisager des augmentations des recettes, ou une combinaison des deux.

***18 milliards de dollars en dette consolidée impayée***

**1.7** Je suis aussi toujours préoccupée par le montant de la dette consolidée impayée, qui a atteint un sommet historique de 18 milliards de dollars en 2019. Cela représente la dette à long terme que la province est juridiquement tenue de rembourser à l'avenir. Le coût annuel du service de cette dette, qui consiste surtout en frais d'intérêts, s'est chiffré à 648 millions de dollars.

***Les gouvernements locaux ont un endettement considérable***

**1.8** Un fardeau croissant de la dette n'est pas seulement le problème du gouvernement provincial, mais aussi un défi pour les gouvernements locaux dont les dettes sont garanties par la province.

**1.9** Parmi les cités du Nouveau-Brunswick, je constate que la cité de Saint John a le niveau de dette le plus élevé avec 230 millions de dollars, tandis qu'Edmundston affiche la dette par habitant la plus élevée avec 4 066 \$ par personne. Je fournis de l'information sur le montant de la dette impayée par les gouvernements locaux et les obligations connexes de la province au chapitre 9.

***La province s'est engagée à dépenser 5,5 milliards de dollars à l'avenir***

**1.10** La province s'est engagée à dépenser 5,5 milliards de dollars à l'avenir dans le cadre d'ententes ou de contrats existants. Les utilisateurs des états financiers consolidés ignorent souvent l'incidence de cette information lorsqu'ils évaluent la situation financière de la province. Je traite de l'information relative aux engagements futurs de la province au chapitre 12.

***Transparence nécessaire pour l'information financière***

**1.11** Cette année, j'ai signalé deux questions liées à la transparence de l'information financière :

- Chapitre 6 – Dépenses fiscales;
- Chapitre 13 – Possibilités d'améliorer la transparence.

À mon avis, la transparence de l'information financière est nécessaire pour des prises de décisions précises et amener le gouvernement à rendre compte de son rendement passé. La province devrait faire tout ce qui est en son pouvoir pour fournir de l'information transparente aux gens du Nouveau-Brunswick.

***1 milliard de dollars de dépenses fiscales qui ne font pas l'objet d'un examen de routine***

**1.12** Les dépenses fiscales (programmes d'allégement fiscal) coûtent près de 1 milliard de dollars par année. Ces programmes ne font pas l'objet d'un examen de routine par l'entremise du processus budgétaire annuel ou par les législateurs ni de rapports publics, et ils ne sont pas communiqués publiquement. Je trouve cela très

préoccupant et j'ai formulé deux recommandations pour que le ministère des Finances et du Conseil du Trésor améliore ses processus.

***Manque de transparence dans les états financiers consolidés de la province***

**1.13** Un autre domaine où la province n'a pas été transparente est son utilisation de catégories non descriptives comme « autres » ou « général » dans ses états financiers consolidés. Ces catégories non descriptives masquent la nature des opérations, ce qui rend l'information financière moins utile et réduit la reddition de comptes. Je fournis des exemples des états financiers consolidés de 2019 de la province au chapitre 13.

***Ni fraude ni frais inappropriés décelés dans l'audit des frais des députés***

**1.14** J'ai le plaisir de déclarer que je n'ai constaté aucune indication de fraude ou de frais inappropriés dans mon échantillon de frais engagés par les députés de l'Assemblée législative. Mon personnel a examiné 53 frais engagés au cours de l'exercice 2019 concernant de nouveaux députés et des députés sortants. Ces travaux sont présentés au chapitre 5.

***Mes préoccupations subsistent au sujet de la capacité d'Énergie NB d'autofinancer ses activités***

**1.15** Je demeure préoccupée par le fait que la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB) ne puisse pas être en mesure d'autofinancer ses activités à long terme. Son bénéfice net continue de rester au seuil de rentabilité (20 millions de dollars en 2019) et elle continue d'être fortement endettée (4,6 milliards de dollars). Ma mise à jour de 2019 est incluse dans le chapitre 5. Je continuerai de surveiller ce dossier à l'avenir.

***Il existe toujours des systèmes de TI vieillissants***

**1.16** Depuis les sept dernières années, j'ai rendu compte des systèmes de TI désuets de la province et des risques associés à l'exploitation de cette vieille technologie. La province est toujours en train de se doter d'un nouveau système pour remplacer les systèmes désuets. Je discute des risques informatiques et fournis une mise à jour sur les progrès accomplis à l'égard du nouveau système au chapitre 5.

***Huit recommandations formulées pour améliorer les contrôles de l'évaluation foncière***

**1.17** J'ai été surprise du nombre de faiblesses qui existent toujours dans les processus d'évaluation foncière depuis mon enquête spéciale de 2017. Au chapitre 11, dans le cadre de mon audit de la province, j'ai formulé huit recommandations à Service Nouveau-Brunswick pour qu'il améliore ses processus portant sur le contrôle de la qualité, les évaluations de masse, l'examen du travail des évaluateurs et l'examen de l'accès aux systèmes.

***Certaines recommandations ont déjà été mises en œuvre***

**1.18** Depuis l'émission de mes recommandations, j'ai été informée que Service Nouveau-Brunswick avait mis en œuvre certaines d'entre elles. Je suis satisfaite des progrès réalisés, mais toujours préoccupée par les faiblesses dans les processus d'évaluation foncière. Je ferai un suivi de ces observations et recommandations au cours de mon audit de 2020 des états financiers consolidés de la province.

***Préoccupations quant aux observations relevées liées aux sites contaminés***

**1.19** Je me préoccupe de mes observations concernant les sites contaminés que j'ai relevés dans le cadre de l'audit régulier des états financiers de la province. C'est un domaine sur lequel j'espère concentrer des ressources pendant en 2020. Je fais état des observations et recommandations au sujet des sites contaminés au chapitre 7.

***La Loi sur l'administration financière est désuète et ne s'harmonise pas avec les normes comptables actuelles ou les pratiques exemplaires gouvernementales***

**1.20** Comme je l'ai signalé dans deux de mes derniers rapports, je suis préoccupée par la désuétude de la *Loi sur l'administration financière* (la *Loi*) de la province. À mon avis, la *Loi* est désuète et ne s'harmonise pas avec les normes comptables actuelles ou les pratiques exemplaires gouvernementales, comme le fait que l'Assemblée législative approuve un crédit avant les dépenses connexes. J'ai recommandé que le Bureau du contrôleur prenne l'initiative de présenter ou de promouvoir ce changement qui est nécessaire depuis fort longtemps. Vous trouverez des discussions supplémentaires au chapitre 12.

**1.21** Une liste des constatations, observations et recommandations telles que présentées dans ce volume concernant l'audit d'états financiers est présentée aux pièces 1.1 et 1.2.

**1.22** Des données détaillées pour certains domaines des rapports financiers de la province sont présentées aux annexes de ce rapport.

**Remerciements**

**1.23** Mon bureau est reconnaissant de la collaboration soutenue que nous recevons des ministères et des organismes du gouvernement dans le cadre de nos travaux d'audit d'états financiers.

**1.24** Je tiens à remercier tous les membres du personnel de mon bureau pour leur travail acharné et leur dévouement. Ils forment un petit groupe de professionnels déterminés à s'acquitter du mandat du bureau et à présenter un rapport de qualité à l'Assemblée législative. Les rapports que je présente aujourd'hui est le produit d'un effort collectif auquel chaque membre du personnel a grandement contribué.

La vérificatrice générale,



Kim MacPherson, FCPA, CA, IAS. A

## Pièce 1.1 - Tableau des constatations et observations clés

Paragraphe	Constatations et observations clés par chapitre
<b>Chapitre 2</b>	<b>Excédent annuel</b>
2.1	<i>La province a enregistré un excédent annuel de 73 millions de dollars. C'est le deuxième excédent annuel consécutif de la province.</i>
Pièce 2.3	<i>Les recettes ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation des recettes provinciales et des transferts du gouvernement fédéral. Les charges se sont accrues dans les grands ministères, contrebalancées par des réductions dans les autres.</i>
<b>Chapitre 3</b>	<b>Dette</b>
3.3, 3.4	<i>La dette nette s'est accrue de 33 millions de dollars et se situe maintenant à 14 milliards de dollars. Elle a augmenté de 5,5 milliards de dollars au cours des 10 derniers exercices.</i>
3.8, 3.11	<i>Le Nouveau-Brunswick a la dette nette par habitant et la dette nette en pourcentage du PIB les plus élevées parmi les provinces comparables.</i>
3.16	<i>Nous encourageons le gouvernement à établir des cibles pluriannuelles de réduction de la dette nette ou des cibles pour le rapport entre la dette nette et le PIB.</i>
3.17	<i>La dette consolidée atteint un sommet historique de 18 milliards de dollars.</i>
3.20	<i>Les frais du service de la dette se sont élevés à 648 millions de dollars pendant l'exercice.</i>
3.22	<i>Une des trois agences de notation des obligations de la province a amélioré son évaluation de la perspective de la province.</i>
<b>Chapitre 4</b>	<b>État de la situation financière du Nouveau-Brunswick</b>
4.1, 4.3	<i>Notre évaluation de deux indicateurs de tendance à court terme et d'un indicateur à long terme a été modifiée depuis notre dernier rapport. Nous avons conclu que la situation financière de la province s'est améliorée légèrement en raison du léger excédent que la province a réalisé en 2019.</i>
<b>Chapitre 5</b>	<b>Résultats de notre audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick</b>
5.1	<i>La vérificatrice générale a émis une opinion sans réserve (favorable) le 12 septembre 2019.</i>
5.8	<i>La province ne dispose pas d'une politique officielle pour prévenir la fraude.</i>
5.14	<i>Nous n'avons trouvé aucun élément probant de fraude ou de frais inappropriés dans notre échantillon de 53 frais engagés par des députés.</i>

5.24	<i>Nous avons constaté des écarts entre les comptes bancaires des écoles et les documents comptables qui ne pouvaient pas être justifiés.</i>
5.32	<i>Nous demeurons préoccupés concernant la capacité d'Énergie NB d'autofinancer ses activités à l'avenir.</i>
5.35, 5.36	<i>Nous avons constaté que des états financiers combinés d'Alcools NB et de Cannabis NB ne sont pas nécessaires.</i>
5.41	<i>La province possède plusieurs systèmes de TI désuets qui traitent la majorité du service de la paie de la province et ses paiements aux fournisseurs, aux foyers de soins, aux municipalités, etc. Le remplacement de ces systèmes devrait être une priorité essentielle et la province devrait mettre en œuvre un nouveau système le plus tôt possible.</i>
5.43, 5.47	<i>La province planifie de remplacer ses systèmes informatiques désuets. Un calendrier de mise en œuvre du nouveau système n'a pas été achevé.</i>
5.55	<i>Nous avons constaté des faiblesses relatives aux systèmes de TI dans 6 de nos 7 audits de systèmes. Nous sommes préoccupés par la nature, le nombre et la gravité des faiblesses.</i>
<b>Chapitre 6</b>	<b>Dépenses fiscales</b>
6.2	<i>La province renonce à plus de 1 milliard de dollars en recettes fiscales chaque année en raison des dépenses fiscales.</i>
6.14	<i>Les dépenses fiscales ne font pas l'objet d'un examen de routine quelconque par l'entremise du processus budgétaire annuel ou par les législateurs.</i>
6.16	<i>La province ne dispose pas d'une politique en matière de dépenses fiscales pour l'examen et l'approbation des programmes de dépenses fiscales.</i>
6.18	<i>Nous avons constaté qu'il n'existe aucun processus officiel d'examen et d'approbation pour l'examen annuel des dépenses fiscales.</i>
<b>Chapitre 7</b>	<b>Sites contaminés</b>
7.16, 7.17	<i>Les rapports techniques sont périmés pour appuyer 37 millions du passif de 44 millions de dollars comptabilisé au titre des sites contaminés.</i>
7.27	<i>Le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie et le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches ne surveillent pas régulièrement les sites loués pour confirmer si la couverture d'assurance est appropriée.</i>
7.28	<i>La province pourrait être responsable de payer les coûts d'assainissement des contaminants laissés par les locataires.</i>
Pièces 7.2 et 7.3	<i>La province possède 182 sites contaminés (excluant les contaminants en suspension dans l'air) qui sont détenus par six ministères et un organisme de la Couronne.</i>

<b>Chapitre 8</b>	<b>Créances en détail</b>
8.1, 8.6	<i>Des créances de 2,8 milliards de dollars sont dues à la province, dont 2,2 milliards sont jugés recouvrables.</i>
8.14	<i>Service Nouveau-Brunswick doit améliorer ses processus de recouvrement des impôts fonciers à recevoir en souffrance.</i>
8.26	<i>Ce ne sont pas tous les ministères qui préparent une analyse de classement chronologique de leurs créances générales.</i>
8.53	<i>Le Conseil du Trésor doit améliorer son processus pour la radiation de dettes.</i>
<b>Chapitre 9</b>	<b>Dettes des gouvernements locaux</b>
9.1	<i>La dette des gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a atteint un sommet historique de 950 millions de dollars au 31 décembre 2018.</i>
9.9	<i>Malgré l'accroissement de la dette au cours des 10 dernières années, les frais d'emprunt n'ont pas augmenté.</i>
<b>Chapitre 10</b>	<b>Résultats des audits des états financiers des organismes de la Couronne</b>
10.1	<i>Pour tous les organismes de la Couronne, sauf un, que nous auditons, nous avons exprimé des opinions sans réserve (« favorables »).</i>
10.2	<i>Nous avons formulé des recommandations dans le cadre de nos audits des états financiers de 7 de 9 organismes de la Couronne.</i>
<b>Chapitre 11</b>	<b>Évaluations foncières</b>
11.5	<i>Nous avons été surpris de constater le nombre de faiblesses encore présentes dans les processus d'évaluation foncière.</i>
11.11	<i>Nous avons constaté des faiblesses dans les processus de contrôle de la qualité que SNB utilise pour vérifier l'exactitude de l'évaluation foncière.</i>
11.16, 11.19	<i>Nous avons relevé des faiblesses dans les processus d'évaluation de masse que SNB utilise chaque année pour estimer un nombre important d'évaluations foncières.</i>
11.23	<i>Nous avons constaté qu'une large part du travail qu'effectuent les évaluateurs fonciers n'est pas examinée.</i>
11.30	<i>Nous avons relevé des faiblesses dans le processus d'examen de l'accès aux systèmes pour le système d'évaluation foncière.</i>
<b>Chapitre 12</b>	<b>Les engagements financiers futurs de la province</b>
12.1	<i>La province s'est engagée à dépenser 5,5 milliards de dollars à l'avenir.</i>
12.12, 12.15	<i>La Loi sur l'administration financière est désuète et nous recommandons que le Bureau du contrôleur prenne l'initiative d'en promouvoir la modification.</i>
<b>Chapitre 13</b>	<b>Possibilités d'améliorer la transparence</b>
13.1	<i>Les postes intitulés « autres » ou « général » dans les états financiers consolidés de la province ne sont pas transparents.</i>

13.10	<i>Nous recommandons que le Bureau du contrôleur améliore la transparence dans les états financiers consolidés de la province.</i>
-------	--

## Recommandations et réponses

Recommandation	Réponse du Ministère [Traduction]	Date cible pour la mise en œuvre [Traduction]
<p><b>5.12</b> Nous recommandons que le Bureau du contrôleur (audit interne) élabore une politique officielle en matière de fraude pour l'inclure dans le Manuel d'administration de la province.</p>	<p><i>Le Bureau du contrôleur (audit interne) élaborera une politique officielle en matière de fraude pour l'inclure dans le Manuel d'administration de la province.</i></p>	<p><i>Le 31 mars 2021</i></p>
<p><b>5.27</b> Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rapproche les montants de trésorerie des écoles chaque trimestre et à la fin de l'exercice avant le prochain exercice;</li> <li>• conserve les rapprochements de la trésorerie des écoles à des fins d'audit.</li> </ul>	<p><i>En vertu de la Loi sur l'éducation, les districts doivent suivre les politiques de l'EDPE. Selon la structure de gouvernance, la direction générale du district relève du CED. La politique 101 stipule que la direction générale a la responsabilité globale de s'assurer que des contrôles minimaux, comme ceux mentionnés à l'annexe A, sont suivis pour les collectes de fonds par les écoles. L'annexe A précise que chaque compte bancaire doit faire l'objet d'un rapprochement chaque mois. Nous informerons les districts concernés de votre observation et leur rappellerons leur responsabilité. Cette question a aussi été discutée avec le directeur de l'audit interne à l'EDPE et sera abordée à la réunion du Comité d'audit prévue en décembre 2019. Le Comité, qui inclut des membres du personnel des districts, décidera si d'autres mesures sont nécessaires.</i></p>	<p><i>décembre 2019</i></p>

## Recommandations et réponses (suite)

Recommandation	Réponse du Ministère [Traduction]	Date cible pour la mise en œuvre [Traduction]
<p><b>5.39 Nous recommandons que le ministère des Finances et du Conseil du Trésor :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• évalue l'objectif et l'avantage de combiner les états financiers d'Alcool NB et de Cannabis NB;</li> <li>• modifie la <i>Loi sur la Société des alcools du Nouveau-Brunswick</i> afin d'éliminer la nécessité de combiner les états financiers s'ils ne présentent aucun objectif ou avantage.</li> </ul>	<p><i>Le Bureau du contrôleur convient que seulement les états financiers audités séparés d'Alcools NB et de Cannabis NB sont nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés annuels de la province. Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor examinera la Loi et proposera des recommandations concernant l'exigence actuelle de produire des états financiers combinés.</i></p>	<p><i>4<sup>e</sup> trimestre de l'exercice 2019-2020</i></p>
<p><b>6.11 Nous recommandons que le ministère des Finances et du Conseil du Trésor rende compte publiquement chaque année de la nature et du montant des dépenses fiscales afin que la province soit conforme à la majorité des autres provinces canadiennes.</b></p>	<p><i>Le Ministère publiera son premier résumé annuel des dépenses fiscales du Nouveau-Brunswick en novembre 2019.</i></p>	<p><i>Novembre 2019</i></p>
<p><b>6.19 Nous recommandons que le ministère des Finances et du Conseil du Trésor élabore une politique pour l'examen des programmes de dépenses fiscales. Cette politique aidera la province à formaliser le processus pour l'examen, l'approbation et la présentation de rapports en matière de programmes de dépenses fiscales.</b></p>	<p><i>Le Ministère élaborera une politique officielle sur les dépenses fiscales, y compris les processus d'examen d'approbation et de présentation de rapports pour les prochaines versions du résumé annuel des dépenses fiscales du Nouveau-Brunswick du Ministère.</i></p>	<p><i>Automne 2020</i></p>

## Recommandations et réponses (suite)

Recommandation	Réponse du Ministère [Traduction]	Date cible pour la mise en œuvre [Traduction]
<p><b>7.22 Nous recommandons que le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie obtienne des rapports techniques actualisés avant le prochain audit de la province afin d'appuyer le passif au titre des sites contaminés. Nous recommandons que les rapports soient obtenus par la suite au moins tous les cinq ans ou avant, si les conditions indiquent qu'un rapport actualisé est nécessaire.</b></p>	<p><i>Le Ministère a fait appel à des experts-conseils pour faire une évaluation de l'installation de stockage de résidus (ISR) de la mine Nigadoo, qui mènera à la préparation d'un rapport technique de pré faisabilité pour la fermeture de l'ISR avec des coûts actualisés prévus en 2022. Pour la mine Caribou, un expert-conseil travaillant pour le propriétaire est en train d'étudier le plan de fermeture du site et une mise à jour est prévue en 2020. Le MRNDE s'efforcera d'obtenir une évaluation initiale du passif pour chacun de ces deux sites avant le prochain audit provincial.</i></p> <p><i>Le Ministère tiendra compte de la recommandation en ce qui concerne les échéanciers de la mise à jour des rapports techniques et déterminera un calendrier approprié. Parmi les facteurs importants dont nous tiendrons compte dans notre détermination, mentionnons le rapport coûts-avantages de l'obtention de cette information, ainsi que la complexité et le temps requis pour effectuer les évaluations externes afin d'obtenir des rapports exacts à produire. MRNDE convient que des rapports actualisés sont nécessaires si les conditions changent et qu'elles auraient une incidence importante sur le passif.</i></p>	<p>2020-2021</p>

## Recommandations et réponses (suite)

Recommandation	Réponse du Ministère [Traduction]	Date cible pour la mise en œuvre [Traduction]
<p><b>7.30 Nous recommandons que le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie obtienne et maintienne une preuve d'assurance actualisée ou une sûreté financière comme nantissement pour tous les biens qu'elle loue à des tiers.</b></p>	<p>[Traduction] <i>Le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie obtiendra et maintiendra chaque année une preuve d'assurance actualisée à titre de nantissement pour tous les biens qu'il loue à des tiers, le cas échéant.</i></p>	<p>2020-2021</p>
<p><b>7.31 Nous recommandons que le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches obtienne et maintienne une preuve d'assurance actualisée ou une sûreté financière comme nantissement pour tous les biens qu'elle loue à des tiers.</b></p>	<p><i>Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches mettra en œuvre un processus pour obtenir et maintenir une preuve des exigences d'assurance de responsabilité civile générale précisées dans nos baux.</i></p>	<p>2020-21</p>

Recommandations et réponses (suite)

Recommandation	Réponse du Ministère [Traduction]	Date cible pour la mise en œuvre [Traduction]
<p><b>8.15</b> Nous recommandons encore que SNB élabore une stratégie pour recouvrer les comptes d'impôts fonciers en souffrance avec des objectifs précis. Cette stratégie devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• fournir des indicateurs de rendement clés mesurables (comme le nombre de comptes d'impôts fonciers et la rapidité avec laquelle ils sont renvoyés au ministère des Finances et du Conseil du Trésor aux fins de vente pour non-paiement d'impôt);</li> <li>• analyser la faisabilité d'inscrire les comptes d'impôts fonciers en souffrance dans le Programme de compensation de dettes par remboursement de l'Agence du revenu du Canada;</li> <li>• être convenue par les deux parties.</li> </ul>	<p>[Traduction] <i>Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor et SNB se sont entendus sur les mesures de rendement, y compris un échéancier prévu pour la présentation des rapports.</i></p> <p><i>Le Ministère continue d'évaluer la faisabilité de recourir à la compensation de dettes de l'ARC pour les comptes d'impôts fonciers. SNB continuera à travailler en collaboration avec le Ministère.</i></p>	<p><i>Achevée</i></p> <p><i>L'échéancier sera déterminé si cela est jugé faisable</i></p>
<p><b>8.44</b> Nous recommandons de nouveau que le ministère des Finances et la SLJNB remédient au recouvrement des trop-payés non autorisés qui ont été effectués aux Premières Nations avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 en raison d'une erreur dans le calcul des recettes de jeux.</p>	<p><i>La SLJNB demandera de nouveau des directives au gouvernement sur cette question</i></p>	<p><i>2<sup>e</sup> trimestre de 2019-2019</i></p>

## Recommandations et réponses (suite)

Recommandation	Réponse du Ministère [Traduction]	Date cible pour la mise en œuvre [Traduction]
<p><b>8.50</b> Nous recommandons que le Conseil du Trésor examine les demandes des ministères et radie les créances conformément à la politique AD-6307 – Radiation de dettes. Au minimum, les soldes de créances et de prêts dépassant le délai précisé dans la <i>Loi sur la prescription</i> devraient être radiés.</p>	<p><i>Le Bureau du contrôleur examinera les directives qui sont actuellement fournies aux ministères afin de s'assurer qu'elles sont conformes à la politique AD-6307.</i></p>	<p><i>Le 31 mars 2020</i></p>
<p><b>11.14</b> Nous recommandons que SNB améliore les processus de contrôle de la qualité servant à vérifier l'exactitude des évaluations foncières avant le cycle de facturation de la prochaine année.</p>	<p><i>SNB a mis en œuvre plusieurs initiatives de contrôle de la qualité ces dernières années pour nous assurer de l'exactitude de nos évaluations foncières.</i></p> <p><i>Notre système actuel désuet d'évaluation de masse assistée par ordinateur ne fournit pas la fonctionnalité pour effectuer un processus de contrôle de la qualité automatisé. Par conséquent, SNB doit effectuer manuellement son contrôle de la qualité (en utilisant des tableurs) jusqu'au moment où une nouvelle technologie peut être introduite.</i></p> <p><i>SNB prendra ces recommandations en délibéré dans le cadre de ses futures initiatives en matière de contrôle de la qualité tout en mettant à profit une approche fondée sur le risque</i></p>	<p><i>Continue</i></p>

Recommandations et réponses (suite)

Recommandation	Réponse du Ministère [Traduction]	Date cible pour la mise en œuvre [Traduction]
<p><b>11.15 Nous recommandons que SNB :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>inclue les évaluations foncières utilisées pour la facturation dans ses processus de contrôle de la qualité;</b></li> <li>• <b>inclue l'incidence d'éléments comme les facteurs d'adaptation au marché et les nouvelles constructions dans ses processus de contrôle de la qualité.</b></li> </ul>	<p><i>SNB a mis en œuvre plusieurs initiatives de contrôle de la qualité ces dernières années pour nous assurer de l'exactitude de nos évaluations foncières.</i></p> <p><i>Notre système actuel désuet d'évaluation de masse assistée par ordinateur ne fournit pas la fonctionnalité pour effectuer un processus de contrôle de la qualité automatisé. Par conséquent, SNB doit effectuer manuellement son contrôle de la qualité (en utilisant des tableurs) jusqu'au moment où une nouvelle technologie peut être introduite.</i></p> <p><i>SNB prendra ces recommandations en délibéré dans le cadre de ses futures initiatives en matière de contrôle de la qualité tout en mettant à profit une approche fondée sur le risque.</i></p>	<p><i>Continue</i></p>
<p><b>11.21 Nous recommandons que SNB améliore ses processus de facteurs d'adaptation au marché en examinant l'exactitude des facteurs d'adaptation au marché qui sont téléchargés dans le système, ainsi que toute modification ultérieure apportée aux facteurs approuvés.</b></p>	<p><i>SNB a déjà actualisé ses mesures de contrôle de la qualité pour inclure des perfectionnements dans les processus de facteurs d'adaptation au marché pour s'assurer de l'exactitude des facteurs d'adaptation au marché qui sont téléchargés dans le système.</i></p>	<p><i>Terminée</i></p>

## Recommandations et réponses (suite)

Recommandation	Réponse du Ministère [Traduction]	Date cible pour la mise en œuvre [Traduction]
<p><b>11.22</b> Nous recommandons que SNB documente les examens des facteurs d'adaptation au marché et en conserve les éléments probants aux fins d'audit. Cela inclut l'examen et l'approbation des facteurs d'adaptation au marché avant le téléchargement.</p>	<p><i>SNB a déjà actualisé ses mesures de contrôle de la qualité pour inclure des perfectionnements dans les processus de facteurs d'adaptation au marché pour s'assurer de l'exactitude des facteurs d'adaptation au marché qui sont téléchargés dans le système.</i></p>	<p><i>Terminée</i></p>
<p><b>11.29</b> Nous recommandons que SNB renforce ses processus pour vérifier la qualité des évaluations foncières en ayant recours à une approche fondée sur les risques pour examiner le travail des évaluateurs.</p>	<p><i>SNB est actuellement en train de finaliser l'embauche d'une équipe d'assurance de la qualité qui sera composée d'un gestionnaire d'assurance de la qualité et de deux (2) auditeurs d'assurance de la qualité. Cette mesure favorisera et fournira un cadre d'assurance de la qualité indispensable pour toutes les données d'évaluation foncière de la province.</i></p>	<p><i>Continue</i></p>

## Recommandations et réponses (suite)

Recommandation	Réponse du Ministère [Traduction]	Date cible pour la mise en œuvre [Traduction]
<p><b>11.35 Nous recommandons que SNB inclue la pertinence des rôles des utilisateurs dans le cadre de ses examens de l'accès utilisateur au système d'évaluation foncière.</b></p>	<p><i>Le système actuel désuet d'évaluation de masse assistée par ordinateur de SNB ne fournit pas la fonctionnalité pour effectuer un examen automatisé des rôles et de l'accès au système. Aux prises avec des priorités concurrentes en informatique, il n'est pas pratique actuellement d'investir des ressources dans la détermination des listes supplémentaires d'accès utilisateur.</i></p> <p><i>SNB explorera la possibilité de mettre en œuvre des lignes directrices pour les demandes d'accès utilisateur avec le potentiel de produire des listes à être utilisées dans le cadre des examens de l'accès.</i></p>	Continue
<p><b>11.36 Nous recommandons que SNB :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>documente des lignes directrices pour l'attribution de rôles appropriés aux utilisateurs du système d'évaluation foncière;</b></li> <li>• <b>utilisent ces lignes directrices documentées dans le cadre des examens réguliers de l'accès utilisateur.</b></li> </ul>	<p><i>Le système actuel désuet d'évaluation de masse assistée par ordinateur de SNB ne fournit pas la fonctionnalité pour effectuer un examen automatisé des rôles et de l'accès au système. Aux prises avec des priorités concurrentes en informatique, il n'est pas pratique actuellement d'investir des ressources dans la détermination des listes supplémentaires d'accès utilisateur.</i></p> <p><i>SNB explorera la possibilité de mettre en œuvre des lignes directrices pour les demandes d'accès utilisateur avec le potentiel de produire des listes à être utilisées dans le cadre des examens de l'accès.</i></p>	Continue

## Recommandations et réponses (suite)

Recommandation	Réponse du Ministère [Traduction]	Date cible pour la mise en œuvre [Traduction]
<p><b>11.37 Nous recommandons que SNB :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>produise des listes d'accès utilisateur directement du système d'évaluation foncière;</b></li> <li>• <b>utilisent ces listes d'accès utilisateur dans le cadre des examens réguliers de l'accès utilisateur.</b></li> </ul>	<p><i>Le système actuel désuet d'évaluation de masse assistée par ordinateur de SNB ne fournit pas la fonctionnalité pour effectuer un examen automatisé des rôles et de l'accès au système. Aux prises avec des priorités concurrentes en informatique, il n'est pas pratique actuellement d'investir des ressources dans la détermination des listes supplémentaires d'accès utilisateur.</i></p> <p><i>SNB explorera la possibilité de mettre en œuvre des lignes directrices pour les demandes d'accès utilisateur avec le potentiel de produire des listes à être utilisées dans le cadre des examens de l'accès.</i></p>	Continue
<p><b>12.16 Nous recommandons que le Bureau du contrôleur prenne l'initiative de promouvoir la modification de la <i>Loi sur l'administration financière</i>. Nous recommandons notamment que le Bureau du contrôleur mette l'accent sur les modifications proposées dans les rapports antérieurs de la vérificatrice générale et établisse un calendrier de mise en œuvre.</b></p>	<p><i>Le Bureau du contrôleur examinera la LAF et déterminera les recommandations d'ici la fin de l'exercice 2019-2020.</i></p>	Le 31 mars 2020

Recommandations et réponses (suite)

Recommandation	Réponse du Ministère [Traduction]	Date cible pour la mise en œuvre [Traduction]
<p><b>13.11 Nous recommandons que le Bureau du contrôleur ventile les postes d'états financiers qui sont présentés comme « général » ou « autres » afin de fournir une information financière plus transparente utile au lecteur.</b></p>	<p><i>Le Bureau du contrôleur examinera les classements « général » et « autres » pour recenser les soldes qui pourraient être ventilés afin d'assurer la comparabilité au budget et accroître la transparence.</i></p>	<p><i>Le 31 mars 2020</i></p>